



## DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION DE COMBAT MIXTE (MMA)

Organisée sous l'égide du Comité National de Combat Mixte (CNCM) et de la FSASPTT



Pour la demande d'organisation d'une compétition de combat mixte (MMA), on distingue deux cas différents sur le plan juridique :

### 1. MANIFESTATIONS SPORTIVES SANS RECHERCHE VOLONTAIRE DE MISE HORS COMBAT : REGLEMENTATION ASSAUT (Pupilles à Vétérans)

Délai	J-60 avant la manifestation	Entre J-60 et J-40 avant la manifestation	J-40 avant la manifestation
Tâches	<p>1. Le club désirant organiser un « gala » ou une compétition sans recherche volontaire de mise hors combat, doit obligatoirement transmettre le dossier complet au CNCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande d'organisation (page2)</li> <li>• Attestation de prise en charge médicale (plus infirmier ou secouristes si plus de 1000 spectateurs)</li> <li>• Attestation de mise à disposition de la salle (mairie ou propriétaire)</li> <li>• Projet de visuel (affiche, flyers...)</li> </ul>	2. Le CNCM réalise un examen approfondi relatif à la recevabilité	6. La commission Fédérale FSASPTT – CNCM transmet la demande d'organisation acceptée au club organisateur.
		3. En cas de validation, le CNCM transmet le dossier pour validation à la commission fédérale FSASPTT- CNCM	
		4. La FSASPTT examine la demande.	
		5. En cas de recevabilité, la FSASPTT transmet la demande à la commission fédérale FSASPTT- CNCM pour validation.	

### 2. MANIFESTATIONS SPORTIVES INCLUANT LA RECHERCHE VOLONTAIRE DE MISE HORS COMBAT : REGLEMENTATION COMBAT (Séniors 1 et Séniors 2)

Délai	J-60 avant la manifestation	Entre J-60 et J-40 avant la manifestation	J-40 avant la manifestation	J-15 avant la manifestation
Tâches	<p>1. Le club désirant organiser un gala ou une compétition autorisant la mise hors combat, doit obligatoirement transmettre le dossier complet au CNCM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande d'organisation (page2)</li> <li>• Fichier Excel complet des officiels et des combattants</li> <li>• Attestation de prise en charge médicale (plus infirmier ou secouristes si plus de 1000 spectateurs)</li> <li>• Attestation de mise à disposition de la salle (mairie ou propriétaire)</li> <li>• Projet de visuel (affiche, flyers...)</li> </ul>	2. Le CNCM réalise un examen approfondi relatif à la recevabilité	6. La commission Fédérale FSASPTT – CNCM transmet la demande d'organisation de la manifestation au DTN FMMAF.	7. En cas d'accord ou d'absence de réponse dans le délai imparti de la part de la FMMAF, la FSASPTT déclare l'organisation de la manifestation à la préfecture du département concerné par l'événement sportif
		3. En cas de validation, le CNCM transmet le dossier pour validation à la commission fédérale FSASPTT- CNCM		
		4. La FSASPTT examine la demande.		
		5. En cas de recevabilité, la FSASPTT transmet la demande à la commission fédérale FSASPTT- CNCM pour validation.		

Dans les deux cas, il nous paraît absolument crucial que le projet de compétition fasse l'objet d'un travail commun entre le CNCM et le club organisateur, préalablement à toute demande officielle d'organisation.

La page 2 de ce document sert au club pour effectuer la demande au CNCM



## DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISATION D'UNE COMPETITION DE COMBAT MIXTE (MMA)

Organisée sous l'égide du Comité National de Combat Mixte (CNCM) et de la FSASPTT



A renvoyer à : **Comité National de Combat Mixte, 11 place de la République, 71170 CHAUFFAILLES** ou par courriel : [jeannoel@combatmixte.fr](mailto:jeannoel@combatmixte.fr)

### COMPETITION DE COMBAT MIXTE (MMA) FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE :

**Dénomination :** \_\_\_\_\_ **Nature (entourer) :** Interclubs sans public - Compétition publique - Gala

**Règlement (entourer) :** Assaut - Combat **Niveau (entourer) :** local - régional - national - international

**Catégories engagées (entourer) :** Poussins - Benjamins - Minimes - Cadets - Juniors - Seniors - Vétérans

**Surface de combat de la compétition :** Cage MMA - Tapis circulaire - Tapis carré - Ring de boxe

**DATE :** \_\_\_\_\_ **ADRESSE EXACTE :** \_\_\_\_\_

**HEURES DE COMPETITION :** DÉBUT : \_\_\_\_\_ FIN PRÉVUE : \_\_\_\_\_

NOM ET COORDONNEES DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE :	
<b>NOM :</b> _____	<b>RESPONSABLE :</b>
AFFILIATION FSASPTT N° _____	NOM _____ Prénom : _____
ADRESSE : _____	ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____	CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
<b>TEL FIXE :</b> _____ <b>MOBILE :</b> _____ <b>FAX :</b> _____	
<b>ADRESSE COURRIEL (e-mail) :</b> _____	

Je, soussigné(e) : NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Sollicite par la présente l'autorisation d'organiser la compétition de combat mixte dont le descriptif figure ci-dessus. Je certifie avoir pris connaissance du cahier des charges d'organisation, ainsi que des réglementations sportives CNCM assaut et combat du combat mixte (MMA). Je m'engage à respecter, en tout point, l'ensemble des dispositions fédérales et médicales, ainsi qu'à garantir la sécurité du public, des officiels, des compétiteurs et de tous les participants en général.

Je m'engage également à n'ouvrir la compétition ci-dessus qu'à des pratiquants licenciés au CNCM-FSASPTT pour la saison sportive en cours. Dans le cas d'un accueil « open », les pratiquants devront avoir validé leur licence CNCM-FSASPTT avant la compétition.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE

AVIS DU COMITE NATIONAL DE COMBAT MIXTE :	
<b>Entourez :</b> <b>COMPETITION :</b> <b>AUTORISATION</b> - <b>REFUS</b>	<b>Date :</b> le _____
<b>En cas de refus, motif :</b> _____	<b>Le Président du CNCM :</b>
_____	<b>Signature :</b>

Autorisation à afficher à l'entrée de la manifestation. Une copie doit également être jointe au dossier de demande préfectorale avant la date de la manifestation.